Activités du GOBG pour l'Hirondelle de rivage Rapport 2019



Réalisé par :



GOBG 43 ch. des Bouveries CH-1284 Chancy, Suisse info@gobg.ch

Avec le soutien de :



OCAN – Office cantonal de l'agriculture et de la nature





Introduction

En 2015, un projet « Hirondelle de rivage » a été lancé par la Direction générale de l'agriculture et de la nature (DGNP), devenue depuis l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), et le GOBG, dans le but de mettre en place des structures artificielles pour sa nidification. Ce projet a été inspiré par les réalisations très prometteuses effectuées dans les cantons d'Argovie et de Zurich. Dans ces cantons, une collaboration entre un graviériste et BirdLife Suisse a permis la mise en place de buttes de sable en forme de tronc de pyramide, qui accueillent pour certaines jusqu'à 400 couples d'hirondelles.

Une butte a été réalisée en 2016 dans la réserve de la Passe-de-Peney. En 2017 elle fut occupée par 3 couples d'Hirondelles, puis 74 galeries de plus de 40 cm y ont été creusées en 2018. Le suivi s'est poursuivi sur ce site en 2019, et de façon plus restreinte sur les étangs du Plan du Rhône à la Plaine (Dardagny).

Le GOBG a également collaboré avec l'OCAN et ses mandataires (bureau Avis-Vert) pour l'aménagement d'une butte au bord du Rhône à Chancy, ainsi qu'avec les ingénieurs en charge du projet de la 4^e étape de la renaturation de l'Aire.

L'ensemble des démarches a été réalisé en collaboration avec l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature de l'Etat de Genève et BirdLife Suisse, et avec le soutien financier du fonds Vitale Environnement des Services Industriels de Genève (SIG) pour l'entretien de la butte de la RN de la Passe-de-Peney.

Butte artificielle de la réserve naturelle de la Passe-de-Peney

En 2015, lors d'une visite des sites potentiels, la réserve de la Passe-de-Peney avait été définie comme favorable pour l'implantation d'une butte. Grâce au financement obtenu auprès du Fonds Vitale Environnement (ex-Cogefé), le projet a pu être réalisé en décembre 2016.

Conformément à la méthodologie éprouvée sur les sites argoviens, et notre expérience des années précédentes, les deux faces prévues pour la nidification des hirondelles ont été rafraichies début avril à l'aide d'une pelle mécanique. Cette intervention a permis d'obtenir la remise à neuf des parois. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Scrasa. Le jour des travaux (2 avril 2019), alors que ces derniers avaient déjà été avancés par rapport à l'an dernier, il a été constaté que les hirondelles tournaient déjà sur le site. Une intervention en mars est donc à prévoir dans le futur.



Butte de Peney, face Rhône (à droite) et face étang (à gauche), 2.4.2019



Butte de Peney, face Etang rafraichie, 2.4.2019

Suivi des sites de nidification de l'Hirondelle de rivage

Le suivi des sites de nidification s'est principalement concentré sur le site de la réserve naturelle de la Passe de Peney

Il n'y a pas eu de nidification à la gravière de **Meuron** (Chancy), contrairement à la vingtaine de trous dénombrée en 2017. La gravière a été partiellement remblayée en 2018.

La gravière des **Cordérons** à Aire-la-Ville a été remblayée en 2017.

A La Plaine, une vingtaine d'hirondelles se sont montrées actives durant la semaine du 22 juin 2019 sur la falaise mise en place en 2017 dans le cadre de la renaturation du Plan du Rhône. Seuls deux individus étaient encore présents le 26 juin, mais l'espèce était absente le 12 juillet. Le nombre de galerie semble avoir augmenté, mais ce sont probablement des ébauches de trous qui ont été délaissés assez rapidement.

La gravière de **Conflans**, au bord du Rhône juste à l'aval du canton, n'était pas occupée lors d'une visite le 12 juillet.

Seules deux sites sont encore occupés en **Champagne**, comptabilisant environ 170 et 20 galeries (B. Lugrin, comm.pers.).

Pour la **Réserve naturelle de la Passe-de-Peney**, le déroulement de la saison de nidification fut le suivant.

Les hirondelles étaient déjà présentes lors des travaux de rafraichissement de la butte tout début avril. Nous en avons compté jusqu'à une centaine sur le site, estimation qui ne sont pas faciles lorsque les oiseaux tournent autour de la butte. Le décompte des galeries en fin d'année est plus fiable.

Il y avait encore une trentaine d'individus le 3 août.

Un couple de guêpier d'Europe était présent autour de la butte entre le 2 juin et le 12 juillet au moins. Sa nidification est très probable dans la butte même si la galerie précise n'a pas pu être identifiée.

Lors de la visite du 4 octobre 2019, nous avons compté 157 trous ayant potentiellement servi à la nidification (+63% par rapport à 2018). Ces trous mesurant plus de 40 cm de profondeur sont présumés occupés, sans pour autant assurer qu'une nichée ait abouti. Au total 241

galeries ou ébauches ont été creusées. Le taux de galeries présumées occupées est ainsi de 65.1%. La profondeur moyenne des galeries de plus de 40 cm est sensiblement la même sur les deux parois (60.36-60.89 cm). Les résultats complets sont présentés en annexe.

Malgré la cloture électrique mise en place autour de la butte depuis la prédation de 2018, il y a à nouveau eu une prédation cette année car le courant a été débranché accidentellement. Des marques de prédations étaient ainsi visible sur 22 galeries.



Butte de la Passe-de-Peney, face « étang » le 12 juillet 2019



Butte de la Passe-de-Peney, face « Rhône» le 12 juillet 2019

Autres projets

Le GOBG est intervenu dans deux autres projets concernant l'hirondelle de rivage.

A **Chancy**, l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature et son mandataire le bureau Avis-Vert mènent un projet de création d'une réserve naturelle sur une parcelle actuellement agricole au bord du Rhône. Le GOBG a collaboré pour définir les critères importants pour l'installation d'une butte à hirondelle de rivage sur ce site, qui avait été défini comme favorable lors d'une visite avec les spécialistes de BirdLife Suisse en 2015. Le financement de la butte pourrait être soutenu par le fonds Vitale Environnement.

La demande en autorisation de construire a été déposée en mars 2019, mais retirée ensuite suite à des demandes de compléments notamment concernant les aspects paysagers. Cela a donné lieu à de nouveaux échanges (la butte devant malgré tout rester dans un endroit suffisament dégagé). A ce jour la nouvelle demande d'autorisation de construire n'a pas encore été déposée.

Dans le cadre de la 4^e étape de la **renaturation de l'Aire**, le GOBG a été sollicité par les ingénieurs en charge du projet et par l'OCAN par rapport à un projet de butte à hirondelle de rivage. Cette dernière vient ici s'accoler à un remblais au bord du futur cours de la rivière. Dans ce cadre, le GOBG a rappelé les éléments importants des buttes fonctionnelles selon le modèle suisse-allemand. Le GOBG s'est également interrogé sur la plus value apportée par la butte à hirondelles, par rapport à l'ampleur du remblais et des défrichements prévus sur le site.

Divers et remerciements

L'entretien de la butte artificielle de Peney a été pris en charge financièrement par les SIG et leur fond Vitale environnement. Le suivi du site est assuré dans le cadre de la convention RPT 2018-19 entre l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN). Nous remercions ici ces deux partenaires pour leur soutien et la bonne collaboration sur ce projet.

Le GOBG remercie également tous les observateurs ayant signalé leurs données d'Hirondelles de rivage.

Perspectives 2020

Les travaux d'entretien usuels seront menés sur la butte de Peney à fin mars 2019, afin de rafraichir les deux faces destinées à la nidification.

Nous espérons que la butte de Chancy pourra voir le jour pour la saison 2021.

Annexe

Butte artificielle pour l'hirondelle de rivage - Réserve naturelle de la Passe de Peney : Nidification 2019 / Contrôle du 4 octobre 2019